



Le 25 novembre 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CCIP lance Cyberveille Le service d'intelligence économique sur internet pour les PME

Les 200 plus grandes entreprises françaises pratiquent la veille technologique, réglementaire, concurrentielle. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) qui accompagne au quotidien l'ensemble des entreprises de Paris, Hauts de Seine, Seine-Saint-Denis et Val de Marne, s'efforce de sensibiliser les très nombreuses PME (plus de 300 000) de la région capitale à l'intelligence économique. La CCIP met à disposition des entreprises les informations économiques, juridiques, réglementaires, scientifiques et techniques qui contribuent le plus efficacement à leur développement. C'est pourquoi, elle a créé Cyberveille qui vient compléter le dispositif d'outils qu'elle a déjà mis en place au service des PME. « *Cyberveille, dernier né des services d'intelligence économique permettra aux PME d'opérer un choix pertinent dans le foisonnement d'informations disponibles pour surveiller leur marché, leurs concurrents et leur image* » explique Michel Aussavy, Président du Conseil de l'information économique de la CCIP.

Un triptyque vertueux au service des PME

La CCIP, en partenariat avec la société Go Albert, a été sélectionnée en novembre 2002 dans le cadre de l'appel à propositions lancé en juin de la même année par le ministère de la Recherche pour concevoir un outil de veille sur internet accessible aux PME en termes de coût et de simplicité d'emploi. Après avoir satisfait à cette mission, la CCIP a décidé d'aller plus loin et de donner une réalité à son concept en créant Cyberveille. « *Cette réalisation est le fruit d'un triptyque vertueux : la volonté du Ministère de la Recherche, l'expertise sectorielle de la CCIP et le savoir-faire technologique de Go Albert.* » souligne Michel Aussavy.

Un accompagnement personnalisé vers l'intelligence économique

Le cyberconseiller est chargé d'identifier les besoins du chef d'entreprise lors d'un rendez-vous personnalisé, puis de définir, de transcrire et de tester les scénarii les mieux adaptés. Le dirigeant de PME n'a pas besoin d'investir dans un quelconque équipement. L'abonnement (2800 euros ht par an) à Cyberveille lui permet de recevoir directement dans sa boîte aux lettres électronique les informations souhaitées et scénarisées par le cyberconseiller. L'accès à l'intelligence économique ne pouvait pas être plus simple !

Un réseau de 700 partenaires

Avec Cyberveille, la CCIP apporte aux entreprises des sources d'informations électroniques en complément des sources « papier » qu'elle offre déjà. Pour mettre ces informations à disposition des PME, 700 partenariats ont déjà été créés sur les 2500 sites sources répertoriés par la CCIP. Ces partenariats permettent aux sites sources de toucher les PME qui constituent un marché attractif mais atomisé.

Avec Cyberveille la CCIP poursuit la sensibilisation des PME à l'intelligence économique

Cyberveille est un service créé par la Délégation Générale Chargée de l'Information de la CCIP qui a pour mission de mettre à la disposition des entreprises les informations économiques, juridiques, réglementaires, scientifiques et techniques qui contribuent à leur développement. *« En offrant ce nouveau service, la CCIP remplit pleinement sa mission d'accompagnement et d'aide au développement des entreprises notamment les PME particulièrement sensibles aux fluctuations du marché. »* conclut Michel Aussavy.

Information presse

Isabelle de Battisti - 01.55.65.70.65 – idebattisti@ccip.fr
Anne de Jotemps - 01.55.65.70.72 – adejotemps@ccip.fr